

juin 2022

LETTRE DU MAIRE



À l'attention des parents d'élèves

RÉSERVATION POUR LES ACCUEILS DU MATIN, DU SOIR, DE LA RESTAURATION, DE L'ÉTUDE SURVEILLÉE, DU MERCREDI ET DES VACANCES SCOLAIRES

Chers parents,

Nous vous informons de plusieurs changements concernant le règlement intérieur des services périscolaires et extrascolaires :

Dès le 1^{er} août, pour l'année scolaire à venir, vous pouvez faire part de votre intention d'utiliser les services périscolaires et extrascolaires proposés par la commune. Pour ce faire, vous pourrez effectuer vos réservations via le service des Régies et/ou le Kiosque Famille selon les conditions de réservation de l'activité retenue.

Les modalités de réservation

Les réservations, modifications et annulations doivent être faites exclusivement sur le Kiosque Famille, accessible depuis le site Internet de la Ville eragny.fr. Si vous ne disposez pas d'un accès Internet, vous pouvez vous rendre au service des Régies pour vous faire aider à effectuer ces réservations, ou sur les différents lieux de la ville proposant un usage numérique et/ou informatique.

Les réservations sont possibles dès le début de l'année scolaire. Pour simplifier les démarches et ne pas risquer d'oubli, il est recommandé de faire les inscriptions pour l'ensemble de l'année scolaire afin d'avoir accès aux plannings de réservation sur le Kiosque Famille. Les réservations peuvent être vérifiées via le Kiosque Famille ou auprès du service des Régies. Aucune réservation ne sera prise par mail ni téléphone.

- **Délai de clôture des réservations des services périscolaires (accueil matin, restauration, accueil soir, études surveillées et mercredi) :** le jeudi avant 8 h 30 pour la semaine à venir.
- **Délai de clôture des réservations pour les vacances scolaires :** 15 jours francs avant 1^{er} jour des vacances. Pour valider la réservation, le paiement anticipé correspondant à 100 % de la somme devra être effectué auprès du service des Régies, ou bien par l'intermédiaire du Kiosque Famille avant la clôture des inscriptions. (J-15).
- **Délai de clôture des réservations pour les vacances d'été (juillet et août) :** 15 jours francs avant le 1^{er} jour des vacances.

Si toutefois votre enfant était accueilli sans réservation et/ou hors délais sur les accueils du matin, midi et soir, du mercredi et des vacances scolaires, une majoration de 100 % sur le tarif initialement calculé lors du QF sera appliquée sur les activités demandées. Les absences justifiées seront traitées à réception des justificatifs réglementaires donnant lieu à une non-facturation ou un avoir.

Concernant les mercredis et les vacances scolaires, aucun enfant ne pourra être accueilli sans réservation et au-delà de la capacité maximum d'accueil des centres de loisirs. Si la capacité d'accueil des centres de loisirs était atteinte, les réservations effectuées dans les délais seront sur liste d'attente.

Pour vous accompagner dans ces nouvelles modalités, vous trouverez au verso un calendrier avec les dates d'inscriptions ainsi que la liste des lieux de la ville proposant un usage numérique et/ou informatique.

Vous remerciant de la bonne prise en compte de ces informations.

Thibault Humbert

Maire d'Éragny-sur-Oise
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Île-de-France

Calendrier des inscriptions 2022/2023

ACTIVITÉS	Ouverture des inscriptions	Clôture des inscriptions
PÉRISCOLAIRE MATIN RESTAURATION MIDI PÉRISCOLAIRE SOIR ÉTUDE SURVEILLÉE MERCREDI ACCUEIL DE LOISIRS	Jeudi 1 ^{er} septembre 2022 à 8 h 30	Clôture des inscriptions chaque jeudi à 8 h 30 pour la semaine suivante

PÉRIODES VACANCES SCOLAIRES		
	Ouverture des centres	Clôture des inscriptions
TOUSSAINT 2022	Du 22 octobre au 7 novembre 2022	Lundi 10 octobre 2022 à 8 h 30
NOËL 2022	Du 17 décembre 2022 au 2 janvier 2023 inclus	Lundi 5 décembre 2022 à 8 h 30
HIVER 2022	Du 18 février au 5 mars 2023 inclus	Lundi 6 février 2023 à 8 h 30
PRINTEMPS 2023	Du 22 avril au 8 mai 2023 inclus	Lundi 10 avril 2023 à 8 h 30
ÉTÉ 2023	Du 8 juillet au 31 août 2023 inclus	Lundi 26 juin 2023 à 8 h 30

Lieux proposant un usage numérique et/ou informatique :

Bibliothèque Albert-Camus

25 rue du Commerce
95610 Éragny-sur-Oise
Téléphone : 01 30 37 26 21

Miem

14 rue du Commerce
95610 Éragny-sur-Oise
Téléphone : 01 39 09 06 06

Maison des Services au Public

6 rue des Belles Hâtes
95610 Éragny-sur-Oise
Téléphone : 01 34 33 50 40

Maison des Dix Arpents

1 Les 10 Arpents Bruns
95610 Éragny-sur-Oise
Téléphone : 01 30 37 32 96

Pour plus d'informations sur le Kiosque Famille :

Maison de la Challe - Rue du Commerce - Éragny-sur-Oise / 01 34 48 35 62